

Paris, le 1^{er} septembre 2005

Lancement du débat public national sur la gestion des déchets radioactifs

Premier débat public national sur une question de politique générale

Avant le projet de loi prévu en 2006, la Commission nationale du débat public (CNDP), saisie par le Gouvernement, a décidé d'organiser un débat national sur la gestion des déchets radioactifs et en a arrêté les modalités.

Ce débat, à dimension nationale et territoriale, va durer 4 mois conformément à la loi de février 2002 sur la démocratie de proximité : il débute le 12 septembre par des auditions du public en régions pour s'achever le 13 janvier 2006.

Un débat public national inédit

C'est le premier débat public organisé selon la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité sur une question de politique générale en matière environnementale. Ce débat sur la gestion des déchets radioactifs se singularise par sa double dimension, à la fois territoriale et nationale. Il présente également la caractéristique de précéder de très peu la rédaction du projet de loi et la discussion parlementaire prévues sur le sujet pour 2006.

A l'occasion de la phase de préparation du débat, la Commission Particulière du Débat Public sur la gestion des déchets radioactifs, nommée par la CNDP, instance indépendante, a opté pour un élargissement des problématiques afin que soient abordées de manière aussi complète que possible, non seulement les questions de nature scientifique, mais aussi les nombreuses interrogations que suscite un tel sujet pour notre société.

Ce débat répond ainsi à deux objectifs majeurs :

- permettre, à chaque citoyen et citoyenne de s'informer et d'exprimer ses opinions et ses préoccupations sur la question des déchets radioactifs et de leur gestion. Ceci à travers l'organisation de réunions publiques et la diffusion de supports d'information
- faire en sorte que s'engage une réflexion sur les processus de prises de décision à mettre en œuvre dans les dix à quinze années à venir.

4 mois de débat à travers la France : des questions techniques aux questions de société

Le débat s'articule autour de quinze réunions publiques programmées entre le 12 septembre 2005 et le 13 janvier 2006.

Des représentants des pouvoirs publics, des experts, des représentants des organismes de recherche, des industriels et des associations interviendront et échangeront avec le public sur les dimensions techniques, mais également démocratiques, économiques et sociétales soulevées par la problématique :

- Entre le 12 et 19 septembre, **4 auditions des habitants** se tiendront dans les territoires concernés par l'un des trois axes de recherche : la séparation/transmutation, le stockage en couches géologiques profondes, l'entreposage de longue durée en surface et sub-surface : à Bar-le-Duc (Meuse) le 12, à Saint-Dizier (Haute-Marne) le 13, à Pont du Gard (Gard) le 15 et à Cherbourg (Manche) le 19.
- En octobre, **3 réunions publiques à dominante scientifique et technique** auront lieu les samedis 1^{er}, 8 et 22 toute la journée à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette (Paris), afin que les citoyens débattent des problématiques techniques soulevées aujourd'hui et demain par les trois axes de recherche avec les différents protagonistes du nucléaire : maître d'ouvrage ; opérateurs ; experts ; associations.
- En novembre, **4 conférences-débats** approfondiront les questions de société liées à la problématique :
 - « Accompagnement économique local des expérimentations », le 9 novembre à Joinville en Haute-Marne
 - « Information et partage des connaissances », le 15 novembre à l'Université de Caen
 - « Justice entre générations, entre territoires », le 18 novembre à l'Ecole des Mines de Nancy
 - « Qui décide de quoi, quand et comment ? », le 24 novembre à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix en Provence.
- En décembre et janvier, **3 réunions** se tiendront à Dunkerque, Blois et Toulouse. Elles permettront de consolider les conclusions des premières phases du débat public afin de préparer le compte-rendu du débat dans la perspective du débat parlementaire.
- Une **réunion de clôture** du débat est prévue le 13 janvier 2006 à Lyon.
- Le **compte-rendu** du débat établi par la CPDP et son **bilan** dressé par le Président de la CNDP seront rendus publics, au plus tard le 31 janvier 2006

Une information accessible à tous

Afin que chaque citoyen puisse s'informer sur le sujet, différents supports de communication sont mis dès aujourd'hui à la disposition du public :

- un dossier du débat
- des cahiers d'acteurs rédigés par les associations ayant participé à la préparation du débat
- un site Internet : **www.debatpublic-dechets-radioactifs.org** et son forum
- Des documents : comptes-rendus intégraux des réunions publiques, cahiers d'acteurs, contributions diverses, etc. seront diffusés au fur et à mesure du déroulement du débat.
- Une exposition à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette (Paris) en collaboration avec la CPDP du 20 septembre au 11 décembre 2005.

Contacts presse :

Hélène Saint-Raymond : 01 49 09 85 77 – helene.saint-raymond@tbwa-corporate.com
Dominique Danaë : 01 49 09 25 81 – dominique.danae@tbwa-corporate.com
Fax : 01 49 09 27 09